

Éditorial

Du 24 juin dernier au 7 septembre, moins de onze semaines se sont écoulées entre deux mouvements de grève et de manifestations qui ont mis en mouvement des millions de salariés actifs et retraités, à l'appel de l'ensemble de leurs organisations syndicales. Le président de la République et son gouvernement croyaient avoir joué finement la décroule du mouvement social en utilisant la période des vacances d'été pour faire avaliser leur projet de réforme des retraites : ils n'ont pu que prendre acte de l'ampleur des manifestations du 7 septembre et de la détermination des manifestants, même si, dans la grande tradition des gouvernants droits dans leurs bottes pour faire un rempart de leur corps à la minorité bénéficiaire de leur politique, ils ont proclamé que rien ne les fera dévier de leur trajectoire ni renoncer à leur projet.

On a pu cependant remarquer un changement de ton du président de la République au cours de son allocution télévisée : certes, il " *ne changera rien à sa réforme* ", mais il a évité de le dire avec sa morgue habituelle et n'a pas recherché la provocation.

C'est que ce président a bien des soucis en dépit de son attitude impavide : sa majorité parlementaire n'est pas aussi homogène qu'il le souhaiterait à l'Assemblée et encore moins au Sénat. Certes, le vote favorable de l'Assemblée nationale le 15 septembre ne faisait aucun doute, mais certains députés ont exprimé des critiques.

C'est ainsi qu'un ancien député, cité dans le quotidien " Les Echos " du 13 septembre, a relevé que " *des dizaines d'années de marteau piqueur ont sur l'organisme humain des incidences délétères que ne peuvent compenser ni la gratuité des soins ni le système de retraite actuel* ".

Et le propos de cet ancien député UMP n'était pas banal puisqu'il a été l'auteur d'un rapport sur la pénibilité du travail !

Certes le président et ses ministres se sont donné les chances d'essouffler le mouvement revendicatif, sans ignorer que leur projet de réforme des retraites était profondément ancré dans le monde du travail comme l'avait montré l'importance des manifestations sur l'ensemble du territoire, y compris dans de petites villes, tant le 24 juin que le 7 septembre.

Ils ont tenté la culpabilisation des salariés : la France continuerait de vivre au-dessus de ses moyens alors que les autres pays auraient consenti des sacrifices, entre autres des reports de l'ouverture du droit à la retraite. Mais ils ont omis d'évoquer les mouvements sociaux des Suédois, qui, après avoir approuvé leur nouveau système de retraite par comptes notionnels il y a dix ans, protestent contre la baisse de leurs pensions ! Sans parler des Allemands et d'autres protestataires.

Le président a menti en assurant " *qu'il ne baisserait pas les pensions* " déjà trop faibles ! Tout cela n'a pas calmé la colère des salariés actifs comme retraités : ce qu'ils ont dénoncé, au-delà des retraites, c'est un choix de société dont ils ne veulent pas.

Ils ne veulent toujours pas d'une société où les inégalités s'accroissent, où l'égalité devant la loi recule, où les progrès scientifiques et techniques, malgré l'élévation de la productivité par heure de travail, ne conduisent pas à une amélioration des conditions de vie pour l'ensemble de la population, où les seules valeurs sont l'argent et la finance. Quand vous lirez ce numéro du LIEN, les actions des 15 et 23 septembre auront eu lieu. L'actualité sera alors à la poursuite de l'action.

Les discussions sur le projet de budget de l'Etat et du projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale pour 2010 vont s'engager : aucun doute sur la volonté gouvernementale de les placer sous le signe de la rigueur, c'est-à-dire de l'austérité renforcée pour le monde du travail, les services publics dont le système de santé.

Sans compter l'instrumentalisation politique de " la dette " pour faire passer ces mesures d'austérité !

C'est dans ce contexte que se tiendra la 9^e conférence nationale de l'UFR : le débat devrait aborder tous ces aspects de même que les nouvelles conditions dans lesquelles s'est construite l'unité syndicale depuis 2008. Enfin, la question du renforcement doit nous amener à progresser en ce domaine, le bilan d'activité qui suit montre combien nous avons à progresser.

Dans cette perspective, nous recommandons à toutes les sections syndicales de retraités des organisations de notre Fédération de se réunir pour faire le point sur la situation politique et sociale et de se préparer à exposer leurs réflexions et propositions pour mieux organiser la défense de nos droits.

Enfin, la situation des retraités en matière de pouvoir d'achat des pensions doit faire l'objet d'une prise en compte spécifique propre aux retraités.

C'est l'objet d'une proposition avancée par l'UCR avant les congés d'été : faire du 14 octobre une journée d'action et de manifestation pour une revalorisation de nos pensions et une prise en compte de la perte d'autonomie.

La dépendance fait l'objet de supputations inacceptables telles que l'obligation de souscrire une assurance spécifique ! Une première réunion des UCR de retraités s'est tenue le 8 septembre : FO, dans la ligne de sa confédération, ne participera pas à notre action, la CFTC réserve sa réponse en attente de discussions dans ses instances, mais penche vers la non-participation.

Cette action se prépare donc à cinq : CGT, CFDT, CGC, UNSA et FGR-RP.

Bon courage à tous et rendez-vous à la 9^e conférence nationale des 13 et 14 octobre !

► Par Françoise RAFFINI, secrétaire générale de l'UFR

Bilan d'activité de l'UFR FERC depuis 2007

Les données de COGETISE sont un élément précieux. À partir du tableau ci-dessous et par souci d'être le plus proche possible de la réalité, nous limiterons nos remarques à 9 organisations qui déclarent au moins 200 FNI actifs : CGT Éducation, FERC SUP, UN.CROUS, SNPEFP, AFPA, SNTRS, INRA, CGT Culture, MJC (nous n'avons pas pris en compte l'UNSGPEN qui, suite à la décentralisation, est en pleine restructuration).

Composantes	FNI 2009 Cogetise		% Retraités / actifs	Variation 2007 à 2009 cogetise		Retraités sur le fichier	Différentiel fichier Cogetise	Mails des retraités
	Retraités	actifs		Retraités	actifs			
CGT Educ'action	1455	9940	14.6	+ 185 (+12.7%)	+155 (+1.5%)	1971	+516 (+3%)	180 (12.3%)
FERC SUP	144	1848	7.8	0	-170 (-9.1%)	150	+6 (+0.4%)	28 (19.6%)
UNCROUS	8	1184	0.67	- 2 (-25%)	-234 (-19.8%)	1	-7 (-87%)	1 (12%)
SNPEFP	7	1720	0.40	+ 2 (+28%)	+514 (+30%)	35	+28 (+400%)	5 (71%)
AFPA	119	844	14	+ 47 (+39.5%)	+62 (+7.3%)	151	+36 (+30%)	92 (77%)
SNTRS	300	1060	28.3	+43 (+15%)	-18 (-1.6%)	325	+25 (+8%)	198 (66%)
SN INRA	41	335	12.2	+1 (+2.5%)	-8 (-2.9%)	0	-39 (-100%)	4 (10%)
CGT Culture	35	1734	2.0	+7 (+20%)	+87 (+5%)	39	+4 (+11.4%)	15 (43%)
UGS MJC	35	268	13.0	+ 2 (+5.7%)	-1 (-0.3%)	33	-2 (-5.7%)	5 (14%)
TOTAL	2 144	18 913	11.3	+285 (+13.3%)	+387 (+0.2%)	2 709	+ 450 (+21%)	573 (24%)

I - SYNDICALISATION DES RETRAITÉS.

Nombre de retraités déclarés par chaque organisation comparé à celui des actifs. Ce pourcentage peut dépendre de la structure de l'organisation, cependant c'est aussi une indication de l'effort fait par chacune vis-à-vis de la syndicalisation des retraités.

La moyenne globale étant de 11.3%, on constate :

a) 5 organisations dépassant cette moyenne : CGT Education, AFPA, SNTRS, INRA, MJC.

b) 4 organisations sont en dessous : FERC SUP, UN CROUS, SNPEFP, CGT Culture.

Certaines sont très nettement en dessous. Il serait indispensable qu'elles revoient leur politique vis-à-vis de la syndicalisation des retraités (continuité syndicale, mise à jour des fichiers ...).

II - VARIATION DU NOMBRE DE FNI ACTIFS ET RETRAITÉS ENTRE 2007 ET 2009.

a) Retraités

- 8 organisations ont progressé avec un total de + 285,

- 3 organisations ont régressé avec un total de - 2,

Soit un gain global de + 283 syndiqués (+ 11%).

b) Actifs.

- 4 organisations ont progressé avec un total de + 818,

- 5 organisations ont régressé avec un total de - 49,

Soit un gain global de + 387.

À partir de ces données qui indiquent une progression nettement positive des retraités, on constate que la continuité syndicale a été bien appliquée par la plupart des organisations.

Les 5 organisations qui ont régressé ont un gros effort à faire pour la syndicalisation des actifs, en particulier des jeunes.

Bien sûr nous ne devons pas perdre d'adhérents lors du passage de la vie active à la retraite, il en va de notre poids et de l'efficacité de nos combats. Mais, au-delà des syndiqués CGT, nous ne devons pas oublier ceux qui, pour des raisons qui leur sont propres, étaient syndiqués ailleurs (beaucoup d'enseignants) sans parler des non syndiqués actifs, dont certains ne sont pas opposés à la CGT et qui, une fois retraités, se syndiqueraient. Il existe donc **un énorme potentiel de renforcement** qui permettrait de faire avancer nos revendications.

III - INFORMATIONS DIFFUSÉES ET NOS MOYENS DE COMMUNICATION.

Les questions de retraite et de santé sont au cœur d'une bataille idéologique. Rien ne nous sera épargné pour justifier un nouveau recul social, y compris notre culpabilisation. Il est à craindre que les arguments du patronat et du gouvernement sèment doute et résignation. L'UFR se doit de participer au débat en portant les solutions de la CGT.

De quels outils disposons-nous ?

1) Presse écrite

a) Journal fédéral LE LIEN

Il est envoyé à tous les syndiqués de la FERC, actifs et retraités. Malheureusement-

ment, pour des raisons d'économie, cette publication ne paraît actuellement que 4 fois par an, ne pouvant être un journal de diffusion de l'actualité. Les retraités y ont 4 pages. À côté des informations propres aux retraités comme la vie de nos sections, nous nous efforçons de faire un article de fond qui peut intéresser à la fois les actifs et les retraités (rapports Cotis ou Stiglitz).

b) VIE NOUVELLE

Journal de l'UCR diffusé par abonnements individuels mais dont l'abonnement est parfois incorporé dans la cotisation du retraité. La FERC fait partie des organisations avec un fort taux d'abonnement qui progresse régulièrement, grâce à sa participation aux campagnes d'abonnement.

c) Journal confédéral ENSEMBLE

Il devrait être envoyé une fois par mois à tous les syndiqués de la CGT actifs et retraités. C'est un bon journal d'actualité. Cependant des problèmes informatiques empêchent les syndiqués de la FERC de le recevoir directement. Il est alors possible de demander à son UD de prendre le relais.

d) Presse des sections retraités FERC.

Plusieurs éditent un journal qui répercute les informations nationales mais aussi locales. C'est un relais essentiel car l'UFR ne peut envoyer des informations que par l'intermédiaire de son fichier informatique (24% de syndiqués) et par le LIEN (4 fois par an).

2) Moyens informatiques.

Les retraités équipés en moyens informatiques sont souvent ceux qui les ont utilisés durant leur activité.

Leur nombre dépend d'une part du secteur auquel ils ont appartenu mais aussi de l'effort fait par chaque organisation pour répertorier leurs retraités et nous les communiquer.

a) Site de l'UFR.

Récemment, plusieurs rubriques ont été introduites : **l'actualité, les campagnes en cours, les activités des sections locales, la vie de l'UFR, presse et articles, liens utiles.**

Il reste encore un gros travail pour remplir toutes ces rubriques. La participation de tous est souhaitée car ce site devrait présenter une vision attractive de ce que nous sommes avec une mise à jour fréquente.

b) Envoi de l'information quasiment en temps réel.

Tous les jours, nous envoyons aux retraités qui nous ont communiqué leur adresse électronique : des extraits de la Revue de presse confédérale, des extraits de l'activité confédérale.

Nous attirons l'attention sur les principaux articles du site CGT.

IV - MISE À JOUR DES FICHIERS

Nous constatons un décalage important entre les fichiers utilisés pour l'envoi du LIEN et les données de Cogetise qui indiquent les cotisations réellement versées.

Si pour l'information des retraités ce décalage de + 450 (21% des syndiqués) va plutôt dans le bon sens, par contre il est difficilement supportable pour le budget de la FERC.

Les organisations concernées devraient être plus rigoureuses vis-à-vis de leur fichier (en particulier le paiement des cotisations).

Même pour 3 organisations, le nombre de FNI retraités est supérieur à ceux déclarés à l'UFR, privant ainsi des syndiqués de l'information à laquelle leur donne droit leur cotisation.

V - PRÉSENCE À LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UFR.

À notre 8^e conférence en mars 2007, ont été élus à la CE : 33 camarades.

Certains, empêchés pour diverses raisons de continuer à participer aux réunions ont exprimé le désir de se retirer de la CE.

C'est donc avec 20 membres (auxquels s'ajoutent 2 camarades de la CGT Educ'action cooptés en décembre 2008) que nous abordons notre 9^e conférence.

La CE doit donc être renouvelée avec des camarades prêts à s'engager avec responsabilité dans l'activité syndicale (groupes de travail, USR...) le bureau devra être renforcé.

Douze réunions de CE se sont tenues depuis mars 2007 avec une présence relativement importante de 15 à 20 camarades.

La plupart des membres militent également dans leur USR et permet ainsi l'indispensable coordination avec l'activité syndicale de beaucoup de régions.

L'activité de l'UFR a donc été multiple. Elle a participé à la mobilisation des retraités dans la campagne sur les retraites car contrairement à ce que certains pensent, ils sont directement concernés par le niveau de leur pension (indexation, prélèvements).

S'ajoutent tous les problèmes liés à la santé, par exemple la lutte incessante pour défendre les fonctionnements et même l'existence des hôpitaux.

Le gouvernement veut mettre en chantier la Dépendance. Notre bataille sera l'exigence de la perte d'autonomie, prise en charge par la Sécurité sociale.

La journée spécifique des retraités le 14 octobre sera l'occasion de montrer notre détermination à défendre l'ensemble de nos revendications.

► **Le Bureau de l'UFR**